

comme argumentateur, il vient en premier après tous les autres de ce côté-là de la Chambre. Tous les autres sont premiers.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Laing: Je pense que l'opposition a reçu tout le temps nécessaire pour débattre ce projet de loi. J'ai entendu hier l'honorable député de Peace River (M. Baldwin) prendre la parole à ce propos. Il n'a pas dit un traître mot du projet de loi. Il aurait dû parler aujourd'hui de la motion, car la seule chose qu'il ait faite hier fut de nous condamner pour ce qu'il a appelé la clôture. Il n'avait nullement l'intention de se pencher le moins du monde sur le projet de loi.

M. Baldwin: Non, non.

L'hon. M. Laing: Ceci s'est produit en bon nombre d'occasions. Je ne veux nullement être injuste à l'égard des oppositionnels. Nous avons eu des discussions fructueuses en matière agricole ainsi qu'au sujet des coopératives. Mais, à part cela, on n'a pas prêté la moindre attention à quelque partie du projet de loi que ce soit au cours des derniers 44 ou 47 jours.

A mon avis, l'opinion publique du Canada manifesterait en fait massivement son appui au gouvernement pour cette mesure qu'il a prise afin d'en arriver maintenant à une décision à ce sujet. S'il existe au Canada des industries qui éprouvent des difficultés suite au passage de ce projet de loi, nous leur prêterons l'oreille. Des modifications seront apportées.

M. Alkenbrack: Pourquoi ne pas le faire toute de suite?

L'hon. M. Laing: L'honorable député est-il maintenant disposé à me dire comment procéder à des modifications du projet de loi? Je ne pense pas qu'il ait proposé de telles modifications jusqu'à présent.

M. Alkenbrack: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai pris la parole car le ministre admet maintenant que des modifications sont nécessaires. Pourquoi ne pas les faire maintenant, avant que le projet de loi ne soit adopté?

L'hon. M. Laing: J'achève, monsieur l'Orateur. Si l'économie nationale exige des modifications en ce qui a trait aux impôts, n'importe quel gouvernement honnête, bon et ouvert aux problèmes effectuera ces modifications de temps en temps. Je pense que les Canadiens soutiendront le gouvernement pour avoir pris des mesures au sujet du projet de loi.

Des voix: Bravo!

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics (M. Laing), député de Vancouver-Sud, nous a servi un historique édulcoré, mais tout à fait déplacé, de sa carrière à Ottawa. Il a dit qu'il comprenait les tenants et les aboutissants du projet de loi. Si c'est le cas, il se rallie à un groupe de personnes de choix, tout comme il le fera lorsqu'il passera à côté, ce qu'il fera bientôt.

L'hon. M. Stanfield: Il y a au Sénat bien plus de gens qui comprennent le projet de loi.

M. Fairweather: Le président du Conseil privé (M. MacEachen) m'a déçu. Il est généralement plus persuasif. On nous a proposé aujourd'hui des excuses bien minces pour le fait que le gouvernement, au cours de toutes ces

années, n'a fait aucun effort sérieux afin de réformer le Règlement du Parlement pour y introduire un système efficace de répartition du temps. Le leader de la Chambre a déclaré que le gouvernement était en train de comparer les éditoriaux avant de présenter des motions pour accorder plus de temps à cette question. Il est déplorable que le gouvernement n'ait pas comparé le projet de loi. Il s'agit également d'une curieuse manière de découvrir les réactions des gens à propos de cette législation.

Le président du Conseil privé a également parlé du manque de vigilance de l'opposition en omettant de dire, bien sûr, que c'est le chef de l'opposition (M. Stanfield) qui a mené, souvent tout seul, une attaque systématique contre le Livre blanc ouvrant ainsi la voie à de nombreuses modifications importantes.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Fairweather: Ne nous fions pas aux princes, tel est le conseil qu'il faudrait avoir présent à l'esprit au moment où nous sommes aux prises avec le projet de loi, objet de la motion ministérielle. Nous assistons à un phénomène curieux de la vie parlementaire où le ministre des Finances (M. Benson) essaie d'amadouer le Sénat en lui promettant, s'il adopte le bill, de lui faire des concessions au cours de la prochaine session, tout en faisant échec à nos tentatives en vue d'amender ce projet.

• (3.00 p.m.)

Il est curieux, alors que les débats à l'étape de la troisième lecture seront restreints par une motion d'attribution de temps, que le Sénat reçoive l'engagement que le projet de loi sera modifié au cours de la prochaine session. Voilà sûrement une façon très maladroite de créer un quiproquo. Elle met en relief le fait que l'incidence de ce projet de loi n'a pas encore été comprise, non seulement par les députés—à l'exception du ministre des Travaux publics (M. Laing)—mais par le gouvernement lui-même. Comme l'a dit en fin de semaine le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Roberts), ce projet de loi ne constitue pas une réforme fiscale. Comme l'a déclaré également le chef de mon parti, c'est une mesure législative conçue dans les années 60, alors que le gouvernement est en butte aux difficultés des années 70.

Je me demande si les partisans du gouvernement se préoccupent jamais de lire les paroles de leur grand chef d'antan, sir Wilfrid Laurier, qui a dit lors du débat sur la marine, en 1913:

Monsieur, les règles doivent être écartées, elles doivent être transgressées, elles doivent être mises de côté, et nous devons les remplacer par le bâillon. Et quel est le prétexte? Le prétexte c'est qu'il y a eu de l'obstruction à la Chambre.

M. l'Orateur: Le député de York-Simcoe invoque-t-il le Règlement?

M. Roberts: Oui, monsieur l'Orateur. Si le député avait été présent à la Chambre plus tôt, il m'aurait entendu nier que ces remarques qu'on m'attribue ont été rapportées avec exactitude.

M. Fairweather: J'étais à la Chambre quand le député a protesté. Et j'y étais également quand il a dit que ce bill n'est pas une réforme fiscale.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je suis entré en communication ce matin